

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/261377474>

# L'ergonomie en Tunisie : un aperçu historique

CONFERENCE PAPER · AUGUST 2013

---

READS

150

2 AUTHORS, INCLUDING:



[Abada Mhamdi](#)

University of Tunis El Manar

31 PUBLICATIONS 17 CITATIONS

SEE PROFILE



*Texte original\*.*

# L'ergonomie en Tunisie : un aperçu historique

**Abada MHAMDI<sup>1</sup>, Raouf GHRAM<sup>2</sup>**

<sup>1</sup>Université Tunis El Manar, Faculté de Médecine de Tunis, Laboratoire de Toxicologie, d'Ergonomie et d'Environnement Professionnel, 15, Rue Djebel Lakhdar La Rabta - 1007 Tunis – Tunisie  
[abada.mhamdi@fmt.rnu.tn](mailto:abada.mhamdi@fmt.rnu.tn)

<sup>2</sup>Université Tunis El Manar, Institut Supérieur des Sciences Humaines de Tunis, Département de Psychologie  
[raouf\\_ghram@yahoo.fr](mailto:raouf_ghram@yahoo.fr)

Résumé : La Tunisie dispose de secteurs industriels et de services développés par rapport à ces voisins maghrébins et africains. Elle dispose aussi d'un arsenal juridique et réglementaire en matière de santé et de sécurité de travail comparables à celui des pays développés. Cependant, ce développement industriel et réglementaire est en décalage avec les conditions de travail pénibles, le fonctionnement de certaines entreprises en mode dégradé et la mise en application de la réglementation.

L'histoire de l'ergonomie et des ergonomes en Tunisie est passée par trois périodes : l'enseignement de l'ergonomie sous forme de séminaires assurés par des coopérants ; son enseignement comme une matière complémentaire dans certains cursus universitaires et la création d'un master professionnel. Certaines manifestations scientifiques nationales (colloques et congrès) ont été organisées. Un fait historique marquant pour l'ergonomie tunisienne fut la création de la Société Tunisienne d'Ergonomie (STE) en 2007, formellement reconnue par l'IEA en 2008.

Mots-clés : Formation des ergonomes, Enjeux professionnels, Histoire et futur de l'ergonomie.

## Ergonomics in Tunisia: a historical overview

Abstract. Tunisia has industrial and services developed over the Maghreb and African neighbors. It also has an arsenal of legal and regulatory health and safety at work comparable to that of developed countries. However, regulatory and industrial development is at odds with the arduous working conditions, operation of certain businesses in degraded mode and the implementation of the regulation. However, regulatory and industrial development is at odds with the arduous working conditions, operation of certain businesses in degraded mode and the implementation of the regulation.

The history of ergonomics and ergonomists in Tunisia has gone through three periods. We spent teaching of ergonomics as seminars provided by cooperating and teaching as a complementary material in some university courses and the creation of a professional master. Some national scientific meetings (seminars and conferences) were held. A historical highlight for tunisian ergonomics was the creation of the Tunisian Society of Ergonomics (STE) in 2007, formally recognized by the IEA in 2008.

Key words: Education in Ergonomics, Professional issues, History and future of Ergonomics.

---

\*Ce texte original a été produit dans le cadre du congrès de la Société d'Ergonomie de Langue Française qui s'est tenu à Paris du 28 au 30 août 2013. Il est permis d'en faire une copie papier ou digitale pour un usage pédagogique ou universitaire, en citant la source exacte du document, qui est la suivante :

Mhamdi, A. & Ghram, R. (2013). L'ergonomie en Tunisie : un aperçu historique. Dans les Actes du 48<sup>ème</sup> congrès de la Société d'Ergonomie de Langue Française, Paris, France.

Aucun usage commercial ne peut en être fait sans l'accord des éditeurs ou archiveurs électroniques. Permission to make digital or hard copies of all or part of this work for personal or classroom use is granted without fee provided that copies are not made or distributed for profit or commercial advantage and that copies bear this notice and the full citation on the first page.

## INTRODUCTION

L'histoire de l'ergonomie nous enseigne qu'elle est jeune et peu développée malgré son développement dans certains pays. Les questions et débats restent nombreux comme au sujet des perspectives pour obtenir des effets durables de l'intervention (Caroly, Coutarel, Escrive, Roquelaure, Schweitzer & Daniellou, 2008) ou pour développer davantage l'ergonomie dans les organisations (Dul & Neumann, 2009 ; Dul, Bruber, Buckle, Carayon, Falzon, Marras, Wilson & van der Doelen, 2012).

Dans un pays comme la Tunisie, où l'ergonomie émergente ces questionnements existent. Reste qu'avec un tissu économique et industriel en développement, l'accent est mis sur les difficultés spécifiques aux pays en voie de développement industriel, caractérisés par le fonctionnement en mode de fonction dégradé des entreprises et les conditions de travail pénibles pour les opérateurs (Wisner, 1974).

Nous allons ici présenter dans premier temps, un état du contexte du travail en Tunisie. Ensuite, nous donnerons un aperçu historique de l'ergonomie et les difficultés qu'elle rencontre pour émerger. Enfin, nous nous intéresserons aux perspectives pour développer l'ergonomie en Tunisie.

## CONTEXTE DU TRAVAIL EN TUNISIE

Sfeir (2006) présente la Tunisie comme étant une terre de paradoxes en comparant le décalage entre le niveau de vie et le niveau des libertés. Nous empruntons ce passage pour schématiser le paradoxe au niveau du décalage entre le niveau de développement économique et industriel, le travail et ses conditions d'exercice.

### Le processus d'industrialisation

Dès son indépendance en 1956, la Tunisie a saisi l'occasion du redéploiement des activités des pays européens vers d'autres pays pour développer son industrie (Wilmots, 2003 ; Sfeir, 2006). Dès lors, la Tunisie se positionnait avant 2011 comme l'un des pays africain qui exporte le plus. L'activité de sous-traitance et les avantages fiscaux contribuent à faire de la Tunisie un important pays exportateur.

L'Etat est un facteur d'industrialisation (Hibou, 2006). La promulgation de la loi n°72-38 (dite loi 72) donne le droit aux entreprises exportatrices à une libre importation des biens nécessaires à leur production, ainsi que l'exportation des résultats de leur production. Ces entreprises sont exonérées pendant 10 ans de l'impôt sur les bénéfices ou certaines charges de personnel (Ghram, 2012).

### Règlementation du travail

La Tunisie dispose d'un arsenal juridique et réglementaire en matière de santé et de sécurité au travail comparables à celui des pays développés. Le code du travail intègre des lois, des réglementations et des mesures à mettre en place pour préserver la santé et la sécurité des travailleurs et pour améliorer leurs

conditions de travail. Il prévoit la participation des salariés à la vie de l'entreprise et leur implication dans des commissions consultatives (Comité de Santé et de Sécurité de Travail : CSST) équivalentes aux Comités d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail (CHSCT) de la France. La Direction des accidents du travail et des maladies professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) gère les informations relatives aux risques professionnels.

La législation tunisienne prévoit des structures de surveillance médicale des salariés, elle exige une prévention de la santé des travailleurs et l'instauration d'instances représentatives du personnel.

Malgré ces structures législatives et juridiques régissant le travail, les conditions de travail restent encore pénibles et contraignantes dans plusieurs secteurs d'activités.

Si les systèmes de production sont souvent modernes, ils n'échappent pas à certaines difficultés typiques des situations de transferts de technologies (Benhekroun, Ghram, Fournier, Six & Akroun, 2009 ; Ghram, Fournier, Benhekroun, Akroun & Six, 2009).

Le manque d'efficacité des entreprises tunisiennes est sans doute ce qui justifie le plus l'importance de développer l'ergonomie en Tunisie.

## APERCU HISTORIQUE DE L'ERGONOMIE EN TUNISIE

### Rappel historique

L'histoire de l'ergonomie et des ergonomes en Tunisie remonte aux années 80 avec la création de l'Association Tunisienne de Sécurité et d'Amélioration des Conditions de Travail (ATSACT) et l'Institut National de Médecine du Travail et d'Ergonomie (INMTE). Ces deux organismes avaient pour missions d'intervenir dans le cadre de la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles. Ils organisaient souvent des séminaires en ergonomie assurés par des coopérateurs. Mais, ces missions n'étaient pas profitables dans leur ensemble par manque de suivi, étant donné que ceux qui sont chargés de prendre le relai sur le terrain n'étaient pas ergonomes. La contribution des différents intervenants (psychologues du travail, médecins du travail et ingénieurs) se sont conjugués, mais chacun dans son environnement professionnel, à promouvoir l'amélioration des conditions de travail en s'intéressant à l'être humain dans son milieu professionnel.

Les années 90 ont été marquées par :

- La cessation des activités des organismes suscités (ATSACT et INMTE) ;
- La création de l'Institut de Santé et de Sécurité de Travail (ISST) où se trouve une direction chargée des études et interventions ergonomiques ;
- L'initiative individuelle de jeunes étudiants, d'origines scientifiques variées, se sont expatriés en Europe, motivés par des projets professionnels différents.

Dans les années 2000, ces ergonomes rejoignaient les universités tunisiennes. Le mérite revient à l'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises (ISCAE) et la Faculté de Médecine de Tunis (FMT) d'avoir ouvert respectivement deux postes de maître-assistant en ergonomie en 1999 et 2000, section sciences biologiques pour la FMT et sciences de gestion, pour l'ISCAE.

La concrétisation de la promotion de l'ergonomie, peut être constatée sur différents plans. Sur le plan de la formation, l'ergonomie en tant que discipline a été enseignée, à volume horaire variable, introduite dans le cursus de la psychologie du travail, des licences appliquées en hygiène et sécurité de travail, des inspecteurs du travail, de la médecine du travail, des responsables des ressources humaines et de certaines catégories d'ingénieurs. Elle est initiée dans les Instituts Supérieurs des Etudes Technologiques (ISET) et certaines universités, souvent par des non ergonomes. La seule formation diplômante en ergonomie tente de préparer au métier d'ergonome.

Sur le plan de la recherche scientifique, des études ergonomiques ont été menées sous l'égide de l'INMTE, l'ISST et certains laboratoires de médecine du travail et d'ergonomie de facultés de médecine. L'encouragement à la création des laboratoires de recherche par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique était à l'origine de la création du laboratoire de recherche en Toxicologie, Ergonomie et Environnement Professionnel qui a regroupé les équipes de deux facultés de Médecine dans premier temps. La création de ce laboratoire a permis d'acquérir certains équipements de métrologie en toxicologie et en ergonomie.

Les années 2000 étaient marquées aussi par l'organisation de manifestations scientifiques nationales (colloques et congrès) en ergonomie. Ainsi, trois colloques ont été organisés entre 2004 et 2007.

Un fait historique marquant pour l'ergonomie en Tunisie fut la création de la Société Tunisienne d'Ergonomie (STE) en 2007, formellement reconnue par l'IEA en 2008. Encore jeune, la STE reste fragile. Cependant, elle a su organiser son premier congrès national d'ergonomie en mars 2010.

Enfin, nous pouvons assez succinctement traiter des consultants en ergonomie. Très peu nombreux, on n'y dénombre que quelques ergonomes praticiens formés à l'étranger. D'autres sont formés localement, voire pas formés puisque jusqu'à ce jour le titre d'ergonome n'est pas protégé.

### **Représentations de l'ergonomie**

Nos interventions dans les organisations et les interactions avec les acteurs du domaine universitaire, poussent à conclure en une méconnaissance générale relative à l'ergonomie et au métier d'ergonome. La dimension normative du travail, centrée sur les ambiances physiques et les dimensions au poste du travail est très répandue.

Il est alors remarquable de voir que l'ergonomie est considérée comme une spécialité plutôt qu'une discipline. Ceci explique que son enseignement puisse être dispensé par des non experts. Dans ces conditions, la possibilité de protéger le titre d'ergonome paraît difficile. Actuellement, c'est donc l'image de la discipline et du métier qui sont en jeu.

Il en découle que les demandes formulées par les entreprises portent essentiellement sur les questions de santé et de sécurité et non pas sur la performance. Les attentes des clients portent donc sur des règles, des normes et des prescriptions. L'intervention est donc indissociable d'un travail sur les représentations (Ghram, 2012).

## **DE L'EMERGENCE DE L'ERGONOMIE EN TUNISIE A SON DEVELOPPEMENT**

Concrètement, deux grands champs d'action peuvent être dégagés. Le premier renvoie à la protection de l'ergonomie, le second à la diffusion de l'ergonomie. La protection de l'ergonomie est une garantie pour disposer de professionnels compétents, tandis que la diffusion de l'ergonomie doit permettre l'émergence de demandes.

### **Protection de la formation et du titre**

Le rôle des ergonomes tunisiens est d'agir pour protéger le titre d'ergonome et les conditions de la formation. Stratégiquement, l'organisation d'un réseau avec les différentes associations et sociétés savantes en ergonomie dans le monde pourrait représenter un levier d'action.

Le retour d'expérience de pays à ergonomie émergente permettrait d'envisager les « chantiers » à venir. Les autres pays où elle est développée contribueraient à définir une formation reconnue et de qualité.

### **Diffusion de l'ergonomie**

La formation au métier d'ergonome est une étape primordiale pour la diffusion de l'ergonomie. Car des ergonomes qualifiés et capables de répondre aux demandes réelles des entreprises sont à même de faire connaître le métier et la discipline. Pour cela, il faut améliorer et renforcer l'existant et créer de nouvelles formations.

La publicité de l'ergonomie à travers les médias constituerait le second relai. Cela peut passer par la rédaction d'articles de vulgarisation de l'ergonomie, traitant de ses champs d'intervention, de son intérêt et de ce qu'elle peut apporter pour les organisations de propositions réalisables et pertinentes. Les dirigeants et les partenaires sociaux sont les acteurs de l'entreprise qui sont susceptibles de formuler des demandes d'intervention. Les ergonomes tunisiens doivent donc apprendre à interpeller les éventuels demandeurs.

Enfin, il faut aussi positionner stratégiquement l'ergonomie en amont de l'organisation de sorte

d'intégrer l'activité des opérateurs aux processus de décision (Dul, 2003). Il s'agit donc de faire de l'ergonomie un besoin et non pas un luxe (Dul et Neuman, 2009).

## CONCLUSION

L'ergonomie en Tunisie reste peu développée et fragile. Le manque d'ergonomes et de formations sont sans doute les premiers facteurs à mettre en cause. Pourtant, le terrain est propice pour que les demandes puissent émerger. Les questions de santé et de sécurité au travail, de fiabilité et de performance des systèmes sont d'actualité. Il en va de l'avenir des entreprises qui dans un contexte mondialisé sont susceptibles de délocaliser à défaut d'efficience.

Dès lors, les actions engagées au niveau local doivent se poursuivre. Cependant, le maillon faible réside sans doute dans le capital d'ergonomes et les difficultés à pouvoir créer des formations au métier d'ergonome.

## BIBLIOGRAPHIE

- Benchekroun, T-H., Ghram, R., Fournier, C., Six, F. et Akrou, M. (2009). Condiciones para un desarrollo sustentable de sistemas de trabajo en los países emergentes: El caso de tres empresas en Túnez. *Laboreal*, 5(1), 70-83.
- Caroly, S., Coutarel, F., Escrive, E., Roquelaure, Y., Schweitzer, J-M. et Daniellou, F. (coord.) (2008). *La prévention durable des TMS : Quels freins ? Quels leviers d'action ?* Rapport d'étude pour la Direction Générale du Travail.
- Dul, J. (2003) The strategic value of ergonomics for companies. Dans H. Luczak et K. Zink (dir.), *Human factors in organizational design and management* (p.765-769). Santa Monica : IEA Press.
- Dul, J. et Neumann, W.P. (2009). Ergonomics Contributions to Company Strategies. *Applied Ergonomics*, 40(4), 745-752.
- Dul, J., Bruber, R., Buckle, P., Carayon, P., Falzon, P., Marras, W.S., Wilson, J.R. & van der Doelen, B. (2012). A strategy for human factors/ergonomics: developing the discipline and profession. *Ergonomics*, 55(7), 377-395.
- Ghram, R., Fournier, C., Benchekroun, T-H., Akrou, M. et Six, F. (2009, août). Emergent country industrialization: elements for a lasting development of work systems. Dans *Proceedings of the 17th World Congress on Ergonomics*.
- Ghram, R. (2012). Enjeux de l'ergonomie émergente en Tunisie. Dans les Actes du 47ème congrès de la Société d'Ergonomie de Langue Française, Lyon, France (p. 36-41).
- Hibou, B. (2006). Le libéralisme réformiste, ou comment perpétuer l'étatisme tunisien. *L'économie politique*, 4(32), 9-28.
- Sfeir, A. (2006). *Tunisie, Terre de paradoxes*. Paris : L'Archipel.
- Wilmots, A. (2003). De Bourguiba à Ben Ali. L'étonnant parcours économique de la Tunisie (1960-2000). Paris : L'Harmattan.
- Wisner, A. (1974). *Vers une anthropotechnologie*. Paris : CNAM.